

1.4 Niveau de vie des personnes

Le concept de **niveau de vie** permet de comparer les ressources des personnes vivant dans des ménages de taille ou de composition différentes. Conventionnellement, tous les membres du ménage ont le même niveau de vie, calculé en rapportant le **revenu disponible** du ménage au nombre d'**unités de consommation** (UC) qui le composent. Un ménage ayant 1 000 euros de revenu disponible par mois a donc un niveau de vie de 1 000 euros s'il se compose d'une seule personne, mais de 667 euros si ce ménage est un couple ou encore de 476 euros s'il s'agit d'un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

En 2018, en France métropolitaine, la moitié de la population dispose d'un niveau de vie inférieur à 21 250 euros, soit un niveau de vie médian de 1 771 euros par mois, l'autre moitié disposant d'un niveau de vie supérieur ► **figure 1**. Les 10 % de personnes ayant les niveaux de vie les plus faibles de la population ont un niveau de vie annuel inférieur à 11 210 euros (1^{er} **décile**, D1), soit 934 euros par mois. Le niveau de vie annuel moyen de ces personnes est de 8 580 euros, soit 715 euros par mois. Les 10 % de personnes ayant les niveaux de vie les plus élevés ont un niveau de vie annuel supérieur à 39 130 euros (9^e **décile**, D9) ou à 3 261 euros par mois, soit 3,49 fois plus que le 1^{er} **décile**. Le niveau de vie moyen de ces personnes est de 61 080 euros, soit 5 090 euros par mois. Au milieu de la distribution, 20 % des personnes ont un niveau de vie mensuel compris entre 1 583 (4^e **décile**) et 1 979 euros (6^e **décile**). La distribution des niveaux de vie est plus resserrée que celle des revenus disponibles car les écarts observés sur l'échelle des revenus disponibles tiennent pour partie à des différences de taille et de composition des ménages, neutralisées en utilisant le concept de niveau de vie. Le niveau de vie annuel moyen de l'ensemble de la population est de 24 650 euros, soit 2 054 euros par mois.

► Définitions

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Revenu disponible, unités de consommation, décile, indice de Gini, rapport interdécile, ratio (100-S80)/S20, microsimulation : voir *Glossaire*.

La moitié des personnes ayant les niveaux de vie les plus faibles dispose de 30,3 % de la masse des niveaux de vie ► **figure 2**. Les 20 % les plus aisées en disposent de 38,7 %, soit 4,45 fois plus que celle détenue par les 20 % les moins dotées.

En 2018, le niveau de vie médian augmente de 0,3 % en euros constants, c'est-à-dire en corrigeant de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Il poursuit sa lente progression depuis cinq ans (+ 0,4 % par an en moyenne depuis 2013) et est un peu plus élevé qu'il y a dix ans (+ 1,0 %). Avant 2008, il augmentait à un rythme bien plus soutenu (+ 1,4 % par an en moyenne entre 1996 et 2008). L'**indice de Gini**, indicateur d'inégalités de niveaux de vie, croît en 2018 (à 0,298) après une relative stabilité entre 2013 à 2017 (0,289 en 2017), mais sans atteindre les niveaux enregistrés entre 2010 et 2012 (0,305 en 2011). Cette hausse s'explique notamment par la forte progression des revenus du patrimoine chez les plus aisés. Depuis 2004, le **rapport interdécile** D9/D1 et le **ratio (100-S80)/S20** suivent les mêmes tendances que l'indice de Gini ► **figure 3**.

Pour 2019, selon les estimations provisoires obtenues à partir de **microsimulation**, les inégalités, mesurées par l'indice de Gini et le rapport interdécile D9/D1 auraient tendance à diminuer. ●

► Pour en savoir plus

- « Estimation avancée du taux de pauvreté et des indicateurs d'inégalités », *Insee Analyses* n° 60, novembre 2020.
- « En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent », *Insee Première* n° 1813, septembre 2020.

► 1. Niveau de vie moyen selon la tranche de niveau de vie en 2018

en euros par an

	Limite supérieure de tranche de niveau de vie (décile)	Niveau de vie moyen
Inférieur à D1	11 210	8 580
D1 à D2	14 150	12 770
D2 à D3	16 680	15 460
D3 à D4	18 990	17 830
D4 à D5	21 250	20 130
D5 à D6	23 750	22 480
D6 à D7	26 680	25 160
D7 à D8	30 820	28 640
D8 à D9	39 130	34 370
Supérieur à D9	///	61 080
Ensemble	///	24 650

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Note : D1 à D9 sont les déciles de la distribution de niveaux de vie ; D5 est la médiane.

Lecture : en 2018, les 10 % des personnes dont le niveau de vie est compris entre 11 210 euros (D1) et 14 150 euros (D2) ont un niveau de vie annuel moyen de 12 770 euros.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.

► 2. Indicateurs sur le niveau de vie de 1996 à 2018

	1996	1999	2002	2005	2008	2011	2014	2017	2018
Niveau de vie (en euros 2018)									
Moyenne	20 230	21 380	22 940	23 060	24 490	24 720	23 970	24 350	24 650
1 ^{er} décile (D1)	9 380	10 060	10 930	10 940	11 550	11 170	11 160	11 390	11 210
Médiane	17 820	18 500	19 800	19 990	21 050	21 030	20 830	21 190	21 250
9 ^e décile (D9)	32 800	34 530	36 930	36 480	38 860	39 840	38 140	38 900	39 130
Rapport interdécile D9/D1	3,50	3,43	3,38	3,33	3,36	3,57	3,42	3,42	3,49
Masses de niveau de vie détenues									
S20 (en %)	8,9	9,0	9,2	8,9	8,9	8,5	8,8	8,8	8,7
S40 (en %)	22,7	22,6	22,9	22,7	22,7	21,9	22,6	22,5	22,2
S50 (en %)	31,0	30,8	31,0	30,9	30,8	29,9	30,8	30,8	30,3
S80 (en %)	62,8	62,1	62,1	61,9	61,5	60,6	62,0	62,0	61,3
S90 (en %)	77,1	76,3	76,2	75,8	75,3	74,7	76,1	76,1	75,2
(100-S80)/S20	4,18	4,21	4,12	4,28	4,33	4,64	4,32	4,32	4,45
(100-S90)/S40 (indice de Palma)	1,01	1,05	1,04	1,07	1,09	1,16	1,06	1,06	1,12
(100-S90)/S50	0,74	0,77	0,77	0,78	0,80	0,85	0,78	0,78	0,82
Indice de Gini	0,282	0,286	0,284	0,289	0,292	0,305	0,289	0,289	0,298

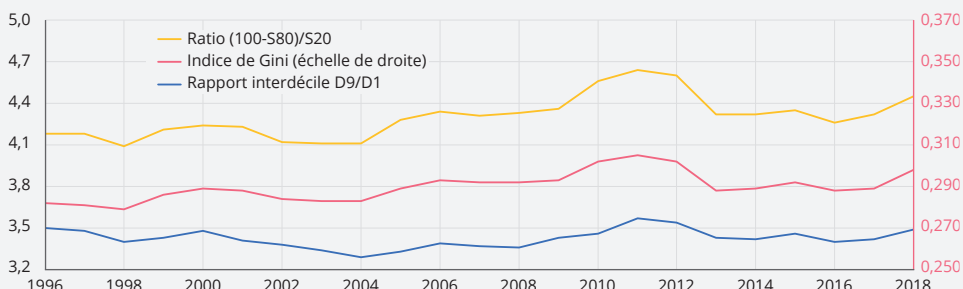
Note : pour permettre une comparaison temporelle, les indicateurs ont été rétopolés de 1996 à 2011.

Lecture : en 2018, les 20 % les plus modestes disposent de 8,7 % de la somme des niveaux de vie (S20), les 20 % les plus aisés de 38,7 % (complément à 100 de S80), soit 4,45 fois plus.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétopolées 1996-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2018.

► 3. Indicateurs d'inégalités de niveau de vie depuis 1996



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétopolées 1996-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2018.